

Exemple

pour le loisir des personnes handicapées

Bulletin d'information de Zone Loisir Montérégie**Nouveau conseil d'administration à Zone Loisir Montérégie**

Le lundi 30 janvier dernier s'est tenue la deuxième rencontre du nouveau conseil d'administration de Zone Loisir Montérégie qui est formé de : M. Joël Bélanger, président; M. Pierre Mallet, vice-président; M. Jacques Dupré, trésorier; M^{me} Christiane Boucher, secrétaire; M. Donald Côté, administrateur et M^{me} Nancy Côté, administratrice. En plus de faire le point sur les dossiers en cours, dont nous vous parlerons un peu plus loin dans cette édition, le conseil d'administration a adopté un protocole d'entente visant à mettre un terme au partenariat qui liait le Cégep de Saint-Hyacinthe et Zone Loisir Montérégie depuis trois ans.

Aussi, un nouvel organigramme a été accepté par le conseil d'administration. Les postes de cet organigramme sont présentement occupés par les personnes suivantes : M. Jean Lemonde, directeur général; M. Pierre Nadeau, adjoint administratif; M. Lloyd Feeney, coordonnateur régional; M^{me} Nancy Whitney, coordonnatrice des programmes d'accès et M^{me} Louise Lacasse, coordonnatrice des services complémentaires.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration et le personnel élaborent un projet de modification des règlements généraux de Zone Loisir Montérégie, dans le but de faire une plus grande place aux représentants d'organismes locaux au sein du conseil d'administration.

Il fut aussi question d'une information provenant de l'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées (AQLPH), à l'effet qu'à compter d'avril 2007, les budgets régionaux devraient dorénavant être attribués aux Conférences régionales des élus (CRÉ). Présentement, ces budgets sont alloués à Loisir et Sport Montérégie, qui nous les verse intégralement. En Montérégie, il y a trois CRÉ, ce qui amène un questionnement sur la future méthode de gestion du budget du loisir dans la région. Zone Loisir Montérégie restera très vigilant pour le maintien des acquis en matière de loisir pour les personnes handicapées.

Dans ce numéro

Programme d'accompagnement en loisir	p.2
Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)	p.4
Traduction du Manuel de l'accompagnement	p.4
Nouvelles brèves	p.5

Programme d'accompagnement en loisir

Le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités est de retour encore cette année. Cependant, le volet individuel n'existe plus. Toutes les demandes doivent dorénavant être présentées par les organismes, les municipalités, les arrondissements ou les conseils de bande. Les membres du conseil d'administration de Zone Loisir Montérégie ainsi que certains intervenants montérégiens se questionnent sérieusement sur la façon de distribuer le budget, qui malheureusement n'arrive pas à combler la demande. La question est : vaut-il mieux sélectionner quelques demandeurs et leur accorder un budget substantiel ou continuer à distribuer des montants dérisoires à l'ensemble des demandeurs?

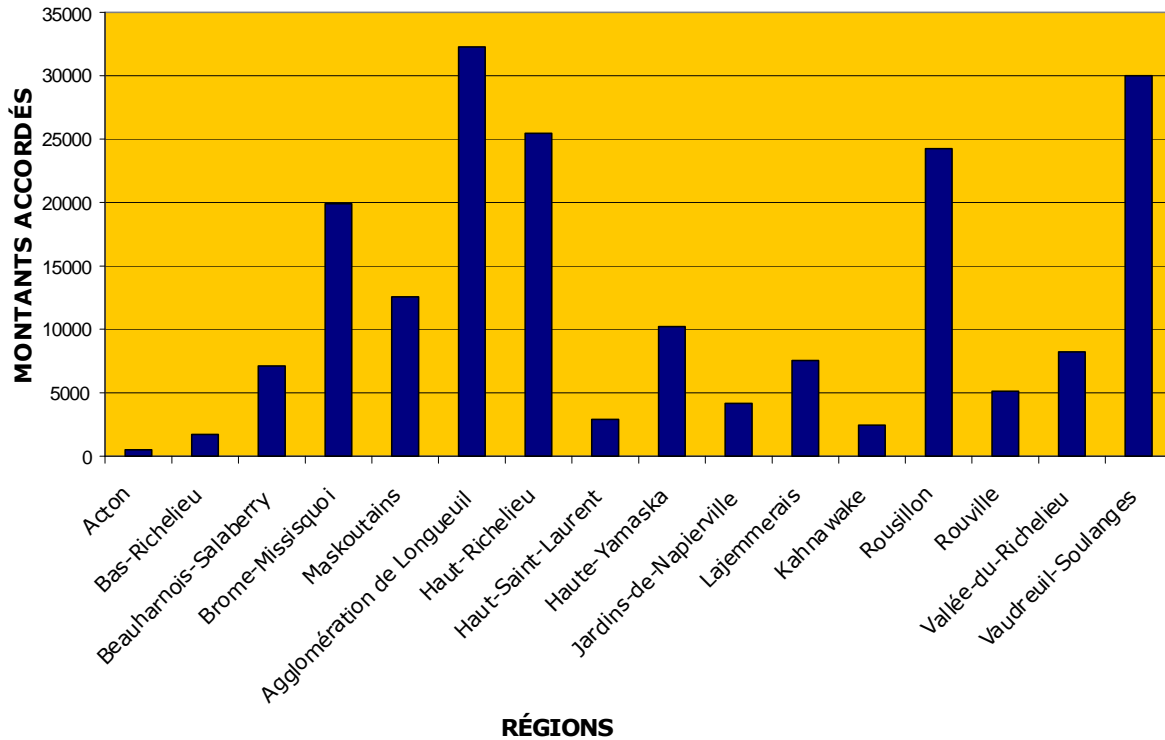
Par ailleurs, il existe en Montérégie des villes au comportement

exemplaire, c'est-à-dire qu'elles investissent des fonds pour l'accompagnement en loisir des personnes ayant une déficience à l'intérieur des camps de jour, en plus du budget qu'elles reçoivent par le Programme. À l'inverse, certaines autres villes offrent des services aux personnes handicapées conditionnellement à l'obtention du budget demandé par le biais du Programme. Devons-nous privilégier les premières pour inciter les secondes à revoir leurs pratiques?

Comment assurer une répartition juste et équitable quand nous recevons pour 1 000 000 \$ en demande alors que nous disposons seulement de 200 000 \$ en budget pour toute la Montérégie? À combien se chiffre le besoin?

La date limite pour présenter une demande dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir est le 17 mars 2006.

Tableau de la répartition des budgets accordés pour l'année 2005





150, rue Grant, bureau 227
 Longueuil (Québec) J4H 3H6
 Téléphone : (450) 677-5005
 Site Web : www.zlm.qc.ca



Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a réuni, lors d'une rencontre en décembre dernier, les intervenants suivants :

- Agence métropolitaine de transport (AMT);
- Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ);
- Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ);
- Kéroul;
- Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport (MELS);
- Ministère des Transports du Québec (MTQ);
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
- Tourisme Québec;
- Zone Loisir Montérégie (ZLM).

Le but de cette rencontre était de discuter de la possibilité d'élaborer ensemble un projet de carte unique qui donnerait accès à la gratuité pour

l'accompagnateur dans différentes circonstances. Les intervenants sont tous d'accord à travailler de concert. Nous vous informerons au fur et à mesure que le projet se précisera.

En attendant, le programme de la vignette d'accompagnement est toujours en vigueur. Le démarchage auprès des entreprises et organismes adhérents au programme se poursuit et nous recherchons activement du financement afin de le rendre accessible dans l'ensemble du Québec. Ces acquis demeureront importants même dans la nouvelle formule. Alors, n'hésitez pas à en faire la promotion auprès des personnes handicapées de votre entourage qui ont besoin d'être accompagnées pour effectuer des sorties touristiques ou de loisirs. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M^{me} Nancy Whitney de Zone Loisir Montérégie au (450) 677-5005 ou en tapant le nwhitney@zlm.qc.ca

Traduction du Manuel de l'accompagnement

Le manuel de l'accompagnement s'avère un outil des plus appréciés et ce, non seulement au Québec, mais dans plusieurs provinces canadiennes et au Yukon. (Nous avons même vendu quelques exemplaires en France!) Cependant, nous avons reçu beaucoup de demandes pour obtenir le Manuel...en anglais. Zone Loisir Montérégie est donc présentement à la recherche de financement afin de faire traduire cet ouvrage en anglais, bien conscient qu'il faudra aussi y intégrer des références pancanadiennes. C'est à suivre...

Pour commander votre exemplaire du Manuel, communiquez sans tarder avec M^{me} Louise Lacasse en tapant le louise.lacasse@colval.qc.ca ou en composant le (450) 373-9441, poste 548.



Nouvelles brèves

Changement de serveur des sites Web

Certains d'entre vous ont sans doute été incommodés par l'absence de service du site Web www.vatl.qc.ca. Nous vous présentons nos excuses pour ce désagrément. Tous nos sites Web ont été récemment changés de serveur et bien que ce « déménagement » se soit bien déroulé dans l'ensemble, nous avons perdu la dernière version de vatl.qc.ca et avons été dans l'obligation de le retravailler un peu.

Programme d'aide en loisir montérégien

Le programme d'aide en loisir montérégien sera disponible à la fin du mois d'avril prochain. La date limite pour présenter une demande sera le 26 mai 2006. Rappelons que ce programme est offert aux organismes membres de Zone Loisir Montérégie. Nous vous donnerons plus de renseignements sur ce programme bientôt.

Destination Loisirs 2006

La prochaine édition de *Destination Loisirs* se tiendra à Laval du 1^{er} au 4 septembre 2006. Le comité organisateur travaille très fort afin d'offrir des activités culturelles, touristiques, récréatives et sportives qui plairont au plus grand nombre. Nous écrirons aux responsables des organismes de la région dès que nous aurons plus de détails, entre autres, sur le lieu d'hébergement et le coût par participant.

Lancement de la campagne *Vivre l'adrénaline*

Le Comité paralympique canadien a lancé sa campagne de sensibilisation *Vivre l'adrénaline*, le 7 février dernier. Cette campagne vise à encourager les Canadiennes et les Canadiens ayant une incapacité physique « ...à *vivre l'adrénaline* de la confiance et de l'autonomisation qui découlent de la pratique du sport, non seulement de niveau élite, mais également de nature récréative. » Cette initiative nationale est axée sur le ski alpin, le ski de fond, le hockey sur luge et le curling en fauteuil roulant, qui constitue les sports paralympiques d'hiver.

Vous pouvez visiter le site Web www.paralympic.ca/feeltherush pour obtenir de plus amples renseignements sur cette campagne. De plus, vous pouvez communiquer avec :

Guy Napert-Frenette

Coordonnateur principal, relations avec les médias, Comité paralympique canadien

Téléphone : (613) 569-4333, p.228

Cellulaire : (613) 796-3810

Courriel : guy@paralympic.ca

Si vous souhaitez faire paraître une information à l'intérieur de ce journal, vous pouvez communiquer à l'adresse courriel suivante : nwhitney@zlm.qc.ca